



## IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinque C-I-1), cocher la case				Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinque C-I-2), cocher la case	
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

### A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:				Adresse du siège social:			
S.A.S. LA BOULANG'				4 Rue de Vitry 83170 BRIGNOLES			
SIRET	8	2	9	2	8	2	1
3	6	0	0	0	0	1	1
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:			

### REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

### B ACTIVITE

Activités exercées	Terminal de cuisson boulangerie	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---------------------------------	--

### C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%		Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	6 077			

### 2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

### 3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	SII cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

### 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

### D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

### E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: <input type="checkbox"/>		Nom et adresse du conseil:	
ACGE - EXPERTISE 13 RUE OTTAVIANI 83170 BRIGNOLES		<b>Tél:</b> 04 94 69 34 98	
<b>Tél:</b>		<b>Tél:</b>	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date: 04/04/2019	Lieu BRIGNOLES
		Qualité et nom du signataire:	Président
		Signature	SARTORIO Samuel Hervé

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

## ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

**F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES**

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)	

G | REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

H DIVERS

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

\* ADDRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrcessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise S.A.S. LA BOULANG'Néant  \*Adresse de l'entreprise 4 Rue de Vitry

83170 BRIGNOLES

Numéro SIRET \* 8 2 9 2 8 2 1 3 6 0 0 0 1 1Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2Durée de l'exercice précédent \* 7

					Exercice N clos le <u>13 1122018</u>	Exercice N-1 clos le <u>13 1122017</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	<b>010</b>	93 340	<b>012</b>	93 340	93 340
	Autres *	<b>014</b>	18 993	<b>016</b>	5 975	13 018
Immobilisations corporelles *		<b>028</b>	5 310	<b>030</b>	4 250	1 060
Immobilisations financières * (1)		<b>040</b>		<b>042</b>		
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	117 643	<b>048</b>	10 225	107 418
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	<b>050</b>		<b>052</b>		
	Marchandises *	<b>060</b>	1 338	<b>062</b>		1 338
	Avances et acomptes versés sur commandes	<b>064</b>	393	<b>066</b>		393
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	<b>068</b>		<b>070</b>		
	Autres * (3)	<b>072</b>	784	<b>074</b>		784
	Valeurs mobilières de placement	<b>080</b>		<b>082</b>		
	Disponibilités	<b>084</b>	3 010	<b>086</b>		3 010
	Charges constatées d'avance *	<b>092</b>		<b>094</b>		
	<b>Total II</b>	<b>096</b>	5 525	<b>098</b>		5 525
	<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	123 168	<b>112</b>	10 225	112 943
						117 857
PASSIF					Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES						
	Capital social ou individuel *			<b>120</b>	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation			<b>124</b>		
	Réserve légale			<b>126</b>		
	Réserves réglementées*			<b>130</b>		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		<b>131</b>	)	<b>132</b>	
	Report à nouveau			<b>134</b>	(83)	
	Résultat de l'exercice			<b>136</b>	5 249	(83)
	Provisions réglementées			<b>140</b>		
				<b>Total I</b>	<b>142</b>	6 166
						917
	Provisions pour risques et charges			<b>Total II</b>	<b>154</b>	
DETTE (4)						
	Emprunts et dettes assimilées			<b>156</b>	75 602	83 167
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			<b>164</b>		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			<b>166</b>	5 764	2 351
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....	<b>169</b>	24 297	)	<b>172</b>	25 411
	Produits constatés d'avance			<b>174</b>		
				<b>Total III</b>	<b>176</b>	106 777
						116 940
				<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>	112 943
RENOVIS						117 857
	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	<b>193</b>		(4) Dont dettes à plus d'un an	<b>195</b>	58 818
	(2) Dont créances à plus d'un an	<b>197</b>			<b>182</b>	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	<b>199</b>		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	<b>184</b>	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

## A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N <sup>e</sup> clos le	13 1 1 2 2 0 1 8	Néant
Exercice N-1 clos le	13 1 1 2 2 0 1 7	*

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégriations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *	dont export et livraisons	209	210	82 954	46 772			
Production vendue	biens intracommunautaires	215	214					
	services *	217	218					
Production stockée *	( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production )		222					
Production immobilisée *			224					
Subventions d'exploitation reçues			226					
Autres produits			230	815	2			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	83 769	46 774			
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	40 767	24 495			
Variation de stock (marchandises) *			236	(207)	(1 131)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	877	347			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240					
Autres charges externes * : ( dont crédit bail : - immobilier )			242	26 052	16 549			
Impôts, taxes et versements assimilés ( CFE et CVAE * )	dont taxe professionnelle	243	244	1 469	230			
Rémunérations du personnel *			250					
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	621				
Dotations aux amortissements *			254	5 854	4 641			
Dotations aux provisions			256					
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	3	2			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
	Total des charges d'exploitation (II)		264	75 437	45 133			
			270	8 333	1 641			
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>								
Produits financiers			280					
Produits exceptionnels			290					
Charges financières			294	2 173	1 444			
Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300		280			
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinques D)	348						
Impôts sur les bénéfices *			306	911				
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>			310	5 249	(83)			
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	5 249	314			
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
Provisions non déductibles *			322					
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	911				
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248					
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	( Part de loyers dispensés de réintroduction )	249	251					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quindecies)	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undecies)	990	342
Divers ZFA dont (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. sexdecies)	992	350
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655							
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>			Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	6 160	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356			
Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :							360	83
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b>			Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	6 077	372	

## ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : S . A . S . LA BOULANG'

31/12/2018

## Détail des réintégrations diverses

## Total des réintégrations diverses

## Détail des déductions diverses

### Total des déductions diverses

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	93 340	402		404		406	93 340		93 340
	Autres	410	18 993	412		414		416	18 993		18 993
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	5 230	442		444		446	5 230		5 230
	Installations générales, agencements divers	450	80	452		454		456	80		80
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
	Immobilisations financières	480		482		484		486			
	<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>117 643</b>	<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>	<b>117 643</b>		<b>117 643</b>
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles	500	2 176	502	3 799	504			506			5 975
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	2 148	532	2 022	534		536			4 170
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	47	542	33	544		546			80
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
	<b>TOTAL</b>	<b>570</b>	<b>4 371</b>	<b>572</b>	<b>5 854</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>10 225</b>		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4		5					
	6	7	8	9		10					
Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values						
					Court terme * ⑤		Long terme				
							19 % (6)	15 % ou 12.8 % (7)	0 % (8)		
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	588	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations		590	583	594		595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)					591				599		
<b>TOTAL</b>					596		585	597		599	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. LA BOULANG'

Néant  \*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607				
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616				
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636				
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646				
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656				
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666				
TOTAL		680		682		684		686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
		Dotations		Reprises		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						
Immob. incorporelles		700		705								
Terrains		710		715								
Constructions		720		725								
Inst. techniques matériel et outillage		730		735								
Inst. générales agenc. am. divers		740		745								
Matériel de transport		750		755								
Autres immobilisations corporelles		760		765		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B						
TOTAL		770		775		780						
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	83	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI						
Déficits imputés				983	83	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)						
Déficits reportables				984								
Déficits de l'exercice				860								
Total des déficits restant à reporter				870								
IV DIVERS												
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *								380				
N° du centre de gestion agréé								388				
Montant de la TVA collectée								374	6 127			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	5 734			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398				
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397				

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° EE4041 en Euros.

ACCE-EXPERTISE

## ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : S . A . S . LA BOULANG'

31/12/2018

## Détail des Autres Imputations

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. LA BOULANG'		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01/01/2018	et clos le : 31/12/2018	Durée en nombre de mois 1 2

**DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectif moyen du personnel * :	376	1
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE****I- Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
<b>TOTAL 1</b>		106

**II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
<b>TOTAL 2</b>		144

**III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)**

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
<b>TOTAL 3</b>		152

**IV- Valeur ajoutée produite**

Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137	
-----------------------------	-------------------------------	-----	--

**V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	117	
---	-----	--

**Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE**

**Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD**

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1  
1(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 8 2 9 2 8 2 1 3 6 0 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. LA BOULANG'

ADRESSE (voie) 4 Rue de Vitry

CODE POSTAL 83170 VILLE BRIGNOLES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays 

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)  Samuel HervéNom marital  % de détention  Nb de parts ou actions  100Naissance : Date  N° Département  Commune  L AIGLE Pays  FranceAdresse : N°  Voie  Avenue Ernest Millet  
Code postal  Commune  HYERES Pays  FranceTitre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie   
Code postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1  
1

(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

8 2 9 2 8 2 1 3 6 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. LA BOULANG'

ADRESSE (voie) 4 Rue de Vitry

CODE POSTAL 83170 VILLE BRIGNOLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.